

Une initiative du Conseil Consultatif  
Communal des Aînés de Huy

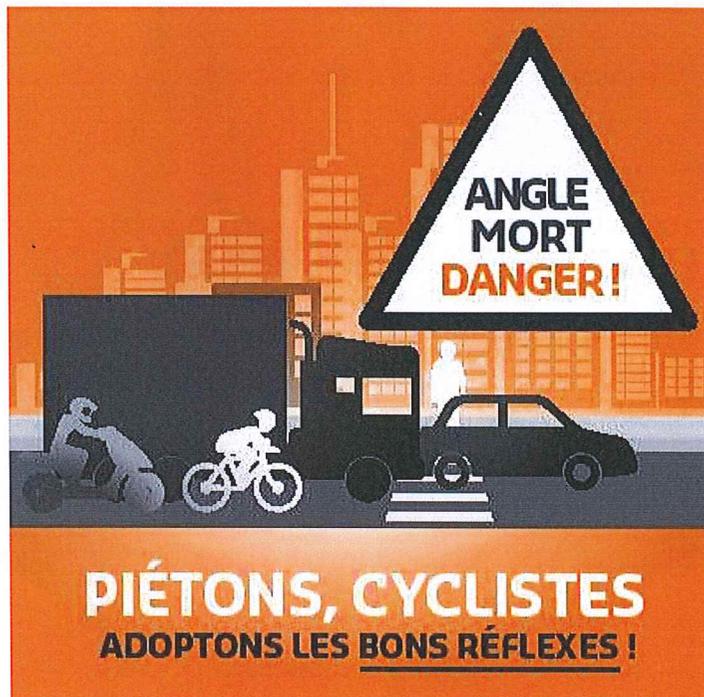
**ACTION DU 23 SEPTEMBRE 2016**

Avec le soutien de l'AWSR et de la Wallonie

Huy plus  
belle  
la ville

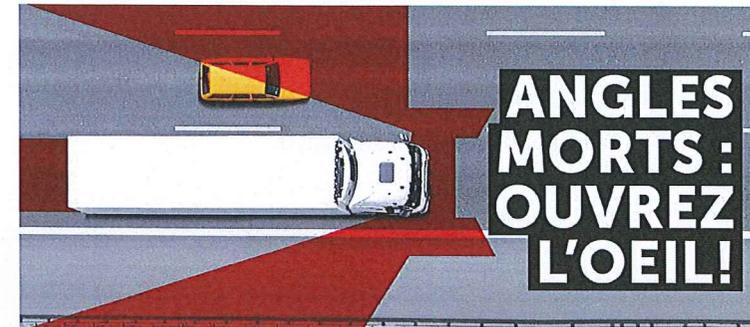
**Les 4 règles à respecter :**

- a) gardez le contact visuel : si vous pouvez voir les yeux du chauffeur dans son rétroviseur, il peut également vous voir.
- b) ne restez jamais sous les rétroviseurs ou à leur hauteur.
- c) ne contournez pas un poids-lourd qui manœuvre.
- d) restez visible à tout moment : brassards et gilet fluorescents !



Le Conseil Consultatif des Aînés de Huy et  
la Zone de Police de Huy

vous proposent une information  
sur les « **angles morts** »



Les angles-morts peuvent souvent cacher un usager autour d'un poids-lourd (camion, bus,...), que le chauffeur ne voit pas lors d'un changement de voie, une sortie de rond-point ou en quittant son stationnement !

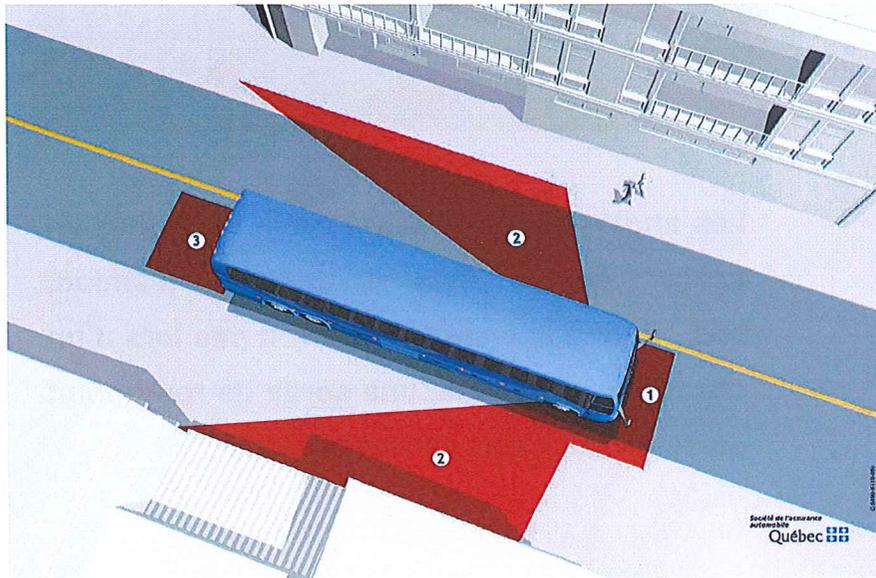
Huy plus  
belle  
la ville

**AWSR**  
AGENCE WALLONNE  
POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

  
Wallonie

## On observe 3 zones principales d'angle mort :

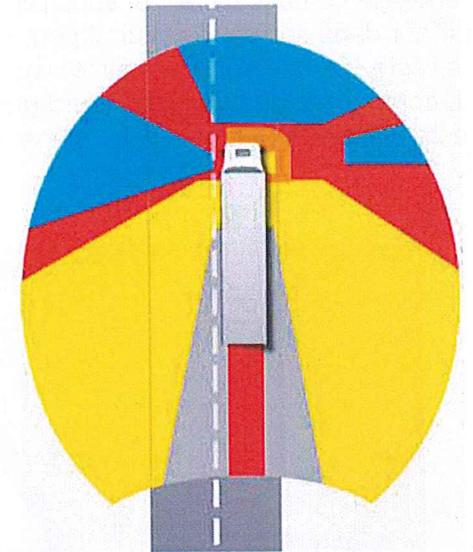
- 1 - A l'avant du poids lourd, où plusieurs zones sont impossibles à voir à cause de la hauteur du véhicule et des montants du pare-brise.
- 2 - Sur le flanc droit et gauche du poids lourd (au-delà des zones couvertes par le rétroviseur grand-angle)
- 3 - A l'arrière du poids lourd.



**Il convient donc d'être vigilant lorsqu'on se retrouve dans ces zones car le chauffeur du poids lourd ne voit pas forcément les véhicules ou usagers qui s'y trouvent à l'aide d'une observation directe ou de ses rétroviseurs.**



**Contact visuel !**



**Si vous ne voyez pas le chauffeur, c'est qu'il ne vous voit pas non plus !**